



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 7 NOVEMBRE 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :  
le 31 octobre 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 14 novembre 2011

COMMISSION DE REGLEMENT AMIABLE -  
TRAVAUX AVENUE BUJAULT ET RUE DU 14  
JUILLET - DEMANDE D'INDEMNISATION DU  
BAR DE LA BRECHE

Accusé de réception de la préfecture en date du mardi  
15 novembre 2011

**Présidente :**

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

**Présents :**

*Adjoint*s :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

*Conseillers* :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

**Secrétaire de séance** : M. Christophe POIRIER

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Jean-Louis SIMON donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Alain BAUDIN donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD
- Marc THEBAULT donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE
- Jérôme BALOGE donne pouvoir à Rose-Marie NIETO
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Chantal BARRE

**Excusés :**

*Adjoint*s :

- Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE

*Conseillers* :

- Mme Maryvonne ARDOUIN

**DIRECTION GENERALE**

**COMMISSION DE REGLEMENT AMIABLE - TRAVAUX AVENUE  
BUJALT ET RUE DU 14 JUILLET - DEMANDE D'INDEMNISATION  
DU BAR DE LA BRECHE**

Monsieur Jean-Claude SUREAU Adjoint au Maire expose :  
Mesdames et Messieurs,  
Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Par délibération en date du 20 juin 2011, le Conseil municipal de la Ville de Niort a mis en place une commission de règlement amiable pour les travaux de l'avenue Bujault et la rue du 14 juillet.

Cette commission a pour objet de permettre aux commerçants qui subiraient une perte de chiffre d'affaires en lien étroit avec les travaux de prétendre à une indemnisation. La commission examine les demandes d'indemnisation, les instruit et fait les propositions d'indemnisation des commerçants au Conseil municipal.

Les travaux d'aménagement de l'avenue Bujault et de la rue du 14 juillet se sont déroulés du 21 mars 2011 au 31 octobre 2011.

La commission de règlement amiable lors de sa séance du 22 septembre 2011 a examiné la demande d'indemnisation déposée le 30 août 2011 par le Bar de la Brèche 27, avenue Bujault.

Considérant la perte de chiffre d'affaires du Bar de la Brèche sur la période de travaux d'avril à juillet 2011, la commission a émis un avis favorable pour le versement d'une indemnisation et a proposé une indemnité provisionnelle de 9330 euros dans l'attente de la fin des travaux.

Vu l'avis de la Commission de Règlement Amiable en date du 22 septembre 2011,

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- arrêter le principe d'une indemnisation et décider d'attribuer une indemnité provisionnelle d'un montant de 9 330 euros au Bar de la Brèche en raison des travaux d'aménagement de l'avenue Bujault et de la rue du 14 juillet qui se sont déroulés d'avril à juillet 2011 ;
- approuver la convention d'indemnisation à passer avec le Bar de la Brèche ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

**Signé**

**Jean-Claude SUREAU**